



HAL
open science

Les politiques régionales de développement rural. Quelles traductions à l'échelle territoriale ?

Marielle Berriet-Sollic, Dominique Vollet, Denis Lépicier, Aurélie Trouve,
Anne Le Roy, Christel Bosc, Francis Aubert, François Lataste

► **To cite this version:**

Marielle Berriet-Sollic, Dominique Vollet, Denis Lépicier, Aurélie Trouve, Anne Le Roy, et al.. Les politiques régionales de développement rural. Quelles traductions à l'échelle territoriale?. PSDR. Les chemins du développement territorial, Programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), Jun 2012, Clermont-Ferrand, France. 12 p. hal-02745928

HAL Id: hal-02745928

<https://hal.inrae.fr/hal-02745928v1>

Submitted on 10 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les politiques régionales de développement rural Quelles traductions à l'échelle territoriale ?

Auteurs :

Marielle Berriet-Sollicec (1), Dominique Vollet (2), Denis Lépicier (1), Aurélie Trouvé (1), Anne Le Roy (3), Christel Bosc (4), Francis Aubert (1) et François-Gaël Lataste (1).

Coordonnées :

- (1) AgroSupDijon, UMR CESAER
- (2) IRSTEA, UMR Métafort Clermont-Ferrand
- (3) Université de Grenoble, CREG
- (4) VetAgroSup Clermont-Ferrand, UMR Métafort

✉ auteur correspondant : Marielle Berriet-Sollicec

Mots-clés : politique publique territoriale, second pilier de la politique agricole commune, régionalisation, LEADER, évaluation

Résumé

Cet article analyse les transformations en cours dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement rural à l'échelle de cinq régions européennes. Le champ d'étude correspond au champ du Règlement de Développement Rural (RDR) 2007-2013. Trois principaux résultats sont mis en avant. Le premier concerne la caractérisation des stratégies régionales du point de vue budgétaire et institutionnel. Cette stratégie peut, dans un deuxième temps, être traduite par différents leviers d'intervention. Enfin, une 3^{ème} série de résultats porte sur l'appréciation de la Valeur Ajoutée Territoriale des démarches territoriales et sur celle des déterminants et de la répartition des coûts de transaction inhérents aux mesures de développement rural.

Dans un contexte européen de réforme de la politique agricole commune (PAC) à l'horizon 2020 et de renforcement du rôle des régions dans la conception et la mise en œuvre des politiques, deux équipes de recherche, l'une de Clermont-Ferrand (Unité Métafort), l'autre de Dijon (le CESAER) ont souhaité valoriser leurs compétences communes dans le domaine de l'évaluation et des politiques territoriales pour analyser les profondes transformations en cours dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement rural, dans le cadre du projet interrégional PSDR-REGIAB¹. Ce partenariat a été élargi au CERDI de l'Université de Clermont-Ferrand pour les aspects économétriques, au CREG de l'Université de Grenoble qui travaille spécifiquement sur l'analyse des politiques publiques et leurs impacts sur les économies rurales ainsi qu'au

¹ Cet article de synthèse est tiré des travaux de recherche menés dans le cadre du programme de recherche finalisée Pour et Sur le Développement Régional – projet Regiab financé par l'INRA et les régions Auvergne et Bourgogne. Ce programme est piloté par AgroSup de Dijon/CESAER et le Cemagref –IRSTEA de Clermont-Ferrand/METAFORT (Berriet-Sollicec, Chabé-Ferret, 2011).

CRAPE de Rennes, laboratoire CNRS spécialisé dans la régionalisation des politiques en Europe. Du point de vue opérationnel, le programme a été conduit en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat (DRAAF dans les deux régions françaises), l'Agence de Services et de Paiements (ASP), enfin les services des Conseils Régionaux en charge de l'agriculture et/ou de l'aménagement des territoires ruraux.

Le projet REGIAB porte plus précisément sur les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques européennes de développement rural qui associent des institutions nationales et décentralisées. L'analyse de ces processus de décentralisation et d'adaptation des formes d'intervention publique aux spécificités régionales apparaît aujourd'hui nécessaire (i) d'une part, sur le plan scientifique pour conforter et approfondir les travaux antérieurs et les inscrire dans une perspective dynamique, (ii) d'autre part sur le plan de l'aide à la décision publique pour accompagner les acteurs publics régionaux dans le pilotage des politiques de développement rural.

L'objet central de REGIAB concerne ainsi l'analyse des traductions régionales concrètes et différenciées des principaux dispositifs de développement rural et de leurs effets. Même si certains volets de la recherche ont pu porter sur un champ d'étude élargi à l'ensemble des dispositifs de développement rural, les principaux résultats obtenus concernent la mise en œuvre du Règlement de Développement Rural (RDR) 2007-2013, actuellement en cours de mise en œuvre, plus communément nommé second pilier de la PAC. Le RDR, qui réaffirme les enjeux de l'Union Européenne en matière de compétitivité des territoires ruraux, en adéquation avec la stratégie de Lisbonne, met en avant les principes de partenariat, de développement rural intégré (en particulier suite aux conférences de Cork et de Salzbourg en 1996 puis 2005) et d'implication des institutions décentralisées et des territoires de projet.

Après avoir rappelé les principaux aspects de la régionalisation des politiques publiques dans une première partie, nous expliciterons dans une seconde partie la grille d'analyse pluridisciplinaire retenue pour observer et comparer les configurations régionales de déclinaisons du RDR. Une troisième partie rendra compte de la diversité des études de terrain qui ont été menées. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, les principaux résultats obtenus seront présentés.

1. La régionalisation des politiques au cœur des enjeux actuels de la PAC

Face au constat d'une multiplication des acteurs et d'imbrication des procédures de développement territorial, l'objectif initial de la recherche était de contribuer à éclairer les principales « parties prenantes » des politiques de développement régional. Il s'agissait de mener une analyse de ces politiques, en se situant en amont et en appui d'une évaluation proprement dite. Cette recherche se traduit sur le plan scientifique par l'identification et la caractérisation des leviers économiques activés par les politiques de développement rural régionales et l'explicitation de leur théorie d'action permettant d'en appréhender les effets potentiels. Pour les acteurs et décideurs régionaux, cette recherche a pour but d'aider à améliorer le pilotage des politiques.

Cette analyse des traductions différenciées des politiques de développement rural est importante à prendre en considération pour « tester » l'ampleur de trois principales conséquences de la régionalisation du RDR sur les institutions régionales et locales (Berriet-Sollic et al., 2006) : (i) un "effet de transcription" des politiques par les régions qui ajustent

plus ou moins les orientations nationales et communautaires à leurs propres besoins, et/ou créent des mesures complémentaires liées à leur situation particulière, (ii) un "*effet de perturbation*" puisque les nouveaux axes de politiques (environnement, développement des territoires, projet intégré, etc.) modifient et renouvellent l'organisation institutionnelle régionale et locale, ainsi que le fonctionnement des réseaux d'acteurs, (iii) un « *effet d'innovation* » dans le sens où les régions, fortes de leurs compétences renforcées, sont désormais force de proposition pour envisager des dispositifs institutionnels renouvelés en faveur des espaces ruraux.

2. Un éclairage pluridisciplinaire

L'une des originalités du projet Regiab a été de coupler des approches complémentaires pour appréhender, analyser et comprendre les politiques de développement rural. En premier lieu, l'analyse socio-économique institutionnelle, par le recours aux analyses statistiques et aux enquêtes de terrain, a mis l'accent sur le rôle des institutions dans l'évolution des processus de développement. Elle analyse également les coûts de transaction² induits par les relations institutionnelles croisées et la nécessité de faire circuler l'information entre différents types d'agents. En deuxième lieu, l'analyse en science politique, par le décryptage des discours et du jeu des acteurs, a permis d'éclairer les relations de pouvoir entre les parties prenantes du développement rural.

Du point de vue méthodologique, le cadre d'analyse pluridisciplinaire a conduit à mobiliser un double appareillage économique croisé avec les apports des enquêtes menées en science politique et mis en œuvre dans le cadre d'une démarche d'analyse comparée de 5 régions³. Les deux entrées économiques complémentaires retenues sont les approches institutionnaliste et néo-institutionnelle.

- *L'entrée institutionnaliste* vise à développer une approche dite compréhensive ou cognitive des politiques publiques complexes : les politiques publiques ne sont alors pas raisonnées comme de simples allocations de biens publics mais sont le fruit d'interactions sociales, de conflits et de rapports de pouvoir qui donnent lieu à la production d'idées, de représentations et de valeurs communes (Faure, 2011).

Les objectifs de la démarche institutionnaliste sont en particulier de :

- (i) comparer les politiques régionales du 2nd pilier selon différents angles d'analyse et avec une double entrée économique et de science politique (Fouilleux, 2009 ; Baslé et Pelé, 2002) ;
- (ii) focaliser sur des mesures qui font l'objet d'une forte adaptation régionale (en particulier dans le cadre des axes 3 et 4 du 2nd pilier), après les avoir identifiées ;
- (iii) identifier les facteurs de différenciation, que ce soit sous la forme de variables quantitatives ou qualitatives. Sont pris en compte les facteurs socio-économiques, ainsi que les facteurs organisationnels et politiques (formes d'organisation des acteurs pour la définition

² Williamson (1985) définit les coûts de transaction comme la somme des coûts *ex-ante* d'établissement du contrat (coûts de rédaction, de négociation et de garantie d'un accord) et des coûts *ex-post* d'administration des contrats (coûts générés par l'application de clauses inadaptées qui éloignent le contrat de son but initial, coûts de marchandages occasionnés lors de corrections des divergences, coûts de fonctionnement des structures de gouvernance prévues pour résoudre les conflits et coûts d'établissement d'engagements sûrs).

³ 2 régions françaises (Bourgogne et Auvergne) et 3 régions européennes (Bavière, Ecosse et Emilie Romagne).

et la mise en œuvre des politiques, niveau d'ingénierie, degré d'organisation des acteurs publics et privés, étiquette politique des élus locaux...).

La comparaison des politiques régionales de développement rural a été conduite selon trois angles d'analyse :

- une comparaison budgétaire des dispositifs d'intervention,
- une comparaison des modalités de mise en œuvre et de répartition des aides,
- une comparaison des formes d'organisation des acteurs pour la définition et la mise en œuvre des politiques : entre échelons (national / régional / infrarégional) et selon leurs marges de manœuvre ; entre acteurs publics et privés dans la région.

Cette démarche nécessite une participation active des acteurs régionaux puisqu'elle requiert des enquêtes de terrain auprès de différents acteurs institutionnels. Des entretiens ont ainsi été menés dans chaque région d'enquête, sur la base d'une même grille de questions, auprès chaque fois d'une quinzaine de représentants des collectivités régionales et d'acteurs participant aux discussions sur l'application régionale du second pilier (organisations environnementales, de la profession agricole, du développement rural).

Le cadre habituel d'application de la théorie néoinstitutionnelle et la théorie des coûts de transaction (TCT) en particulier l'économie de marché. Elle explique, à partir de l'évaluation des coûts de transaction que supporte une entreprise la structure de gouvernance que celle-ci va adopter. Nous avons cependant appliqué cette théorie à un domaine très régulé, le domaine de l'action publique concernant le développement rural. Ainsi, nous n'utiliserons pas les coûts de transactions pour déterminer la structure de gouvernance la plus appropriée mais dans une perspective évaluative en vue d'apporter des éléments de réponse concernant les coûts d'une politique et de ses déterminants.

La mise en œuvre de cette démarche scientifique et technique a rencontré deux principales limites : l'accès aux données actualisées et le coût des enquêtes de terrain (déplacements, disponibilités des personnes interviewées ...).

3. Une recherche qui s'appuie sur des résultats d'enquêtes de terrain

Deux régions françaises (Auvergne et Bourgogne) et leurs terrains d'étude infrarégionaux ...

Le choix de ces deux régions françaises s'explique d'abord par l'existence de collaborations régulières entre le CESAER en Bourgogne et l'unité de recherche Métafort en Auvergne sur les questions d'analyse et d'évaluation de politiques publiques de développement rural tant en matière d'enseignement que de recherche.

Dans le projet REGIAB, la comparaison de deux régions aux caractéristiques structurelles relativement proches a été privilégiée afin de rendre possibles des comparaisons et de rechercher les facteurs pouvant expliquer les différences observées dans la traduction du RDR au niveau régional. Ainsi, avec respectivement 1,3 et 1,6 million d'habitants, l'Auvergne et la Bourgogne sont de dimension proche, de faible densité de population et connaissant toutes deux une croissance démographique modérée. Ces deux régions sont également marquées par leur caractère rural prononcé - respectivement 22 et 26% de la population habitant dans des communes à dominante rurale, taux très nettement supérieur à la moyenne nationale. Il en

résulte une économie davantage orientée vers les secteurs primaire et secondaire et un PIB plus faible que la moyenne nationale.

De ces caractéristiques proches, des stratégies de développement rural se distinguent sensiblement, privilégiant l'accueil de nouvelles populations en Auvergne pour faire face au relatif enclavement de la région, à la faible natalité et à l'amélioration du cadre de vie en Bourgogne afin de maintenir une population sur laquelle s'exercent des forces centrifuges vers les grandes agglomérations voisines (Paris et Lyon).

Si la plupart des investigations ont porté sur l'ensemble du territoire des deux régions (analyse institutionnelle, analyse de la mise en œuvre générale du RDR), des études de cas ont plus spécifiquement porté sur quatre territoires organisés infrarégionaux correspondant à des GAL Leader (Pays Beaunois, Pays Chalonnais, Pays de la Jeune Loire et ses rivières et Parc du Livradois-Forez) offrant une diversité de configurations du point de vue de l'antériorité du territoire, de son organisation institutionnelle (PNR, Pays) et spatiale (territoire structuré par une ville moyenne, territoire rural).

... et trois régions européennes

Les comparaisons régionales ont été étendues à des régions européennes pour questionner la manière dont différents Etats européens se sont approprié le RDR européen lors de la traduction au niveau régional. En retenant l'option d'un programme de développement rural national (PDRH), comportant un volet décliné régionalement (DRDR), les modalités de traduction du règlement de développement rural dans les régions françaises se distinguent des autres pays européens. Trois régions européennes ont été étudiées : l'Ecosse, la Bavière et l'Emilie-Romagne. En disposant toutes de la compétence de conception et de mise en œuvre de leur propre programme régional, elles bénéficient de marges de manœuvre importantes, avec des capacités fortes d'adaptation à leurs propres enjeux. D'autres critères ont guidé le choix de ces régions : l'existence d'études empiriques déjà réalisées et la présence d'innovations institutionnelles reconnues en matière de développement rural, tel que le *Land Management Contract* en Ecosse (Lécole, 2009). L'Emilie-Romagne est, quant à elle, souvent citée comme région innovante dans la plupart des évaluations *ex post* nationales et européennes du deuxième pilier (Landel et Le Roy, 2012). Enfin, la Bavière présente la situation d'une région disposant de compétences très larges mises au profit d'une politique de développement rural ambitieuse.

4 Réalisations et résultats obtenus

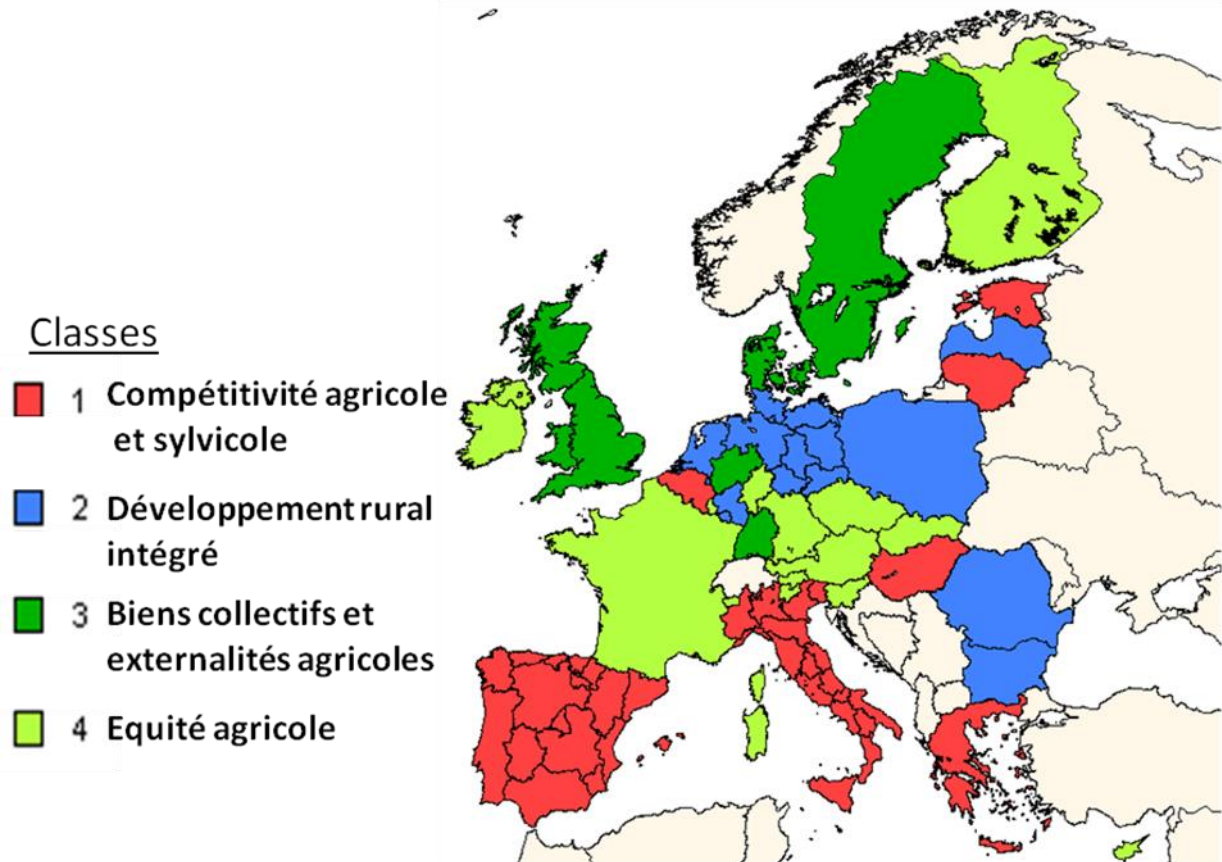
Trois grandes catégories de résultats du projet Regiab peuvent être mises en avant.

La première catégorie de résultats concerne la caractérisation des politiques de développement rural à l'échelle régionale et de leur forme de territorialisation, d'une part à partir d'une analyse comparée à l'échelle européenne des maquettes budgétaires du RDR, et d'autre part dans le cadre d'une analyse institutionnelle comparée de sa mise en œuvre dans les 5 régions d'études.

L'analyse des maquettes budgétaires à l'échelle des régions ou des états-membres, selon les niveaux de mise en œuvre retenus dans chaque état-membre permet d'appréhender les choix de mesures opérés dans tous les programmes de développement rural nationaux et régionaux du 2nd pilier sur la période 2007-2013 ainsi que les moyens financiers affectés à chaque axe et mesures des programmes (Trouvé et Berriet-Sollic, 2008 et 2010 ; Lataste, 2010). Cette recherche a permis de discerner 4 grandes logiques d'intervention : le soutien de la compétitivité agricole, le soutien de l'ensemble des activités rurales, la prise en compte des biens publics et effets externes agricoles, enfin la garantie de l'équité au sein du secteur

agricole.

Carte 1 : Stratégies des Etats-membres dans la mise en œuvre du RDR



Source : Lataste 2010, d'après l'analyse des maquettes budgétaires 2007-2013

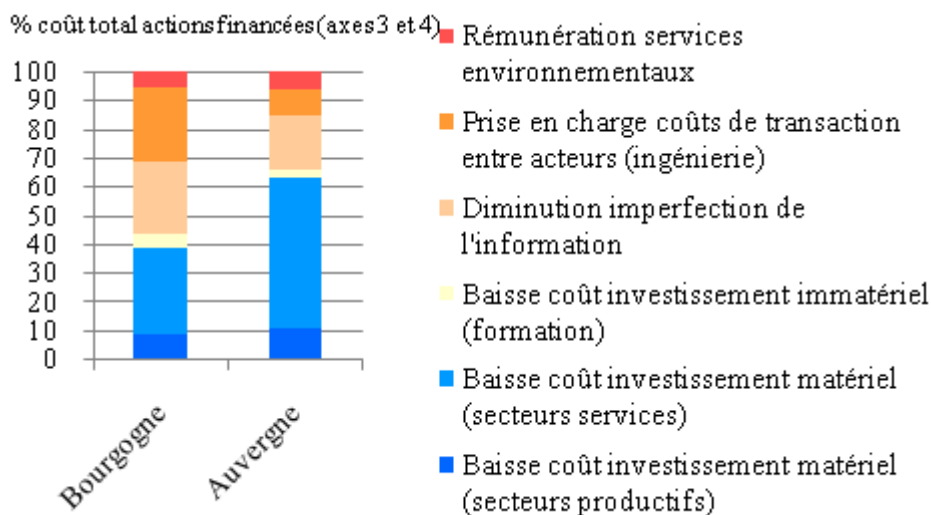
La moitié des programmes de développement rural (40 sur 79) focalisent les priorités du RDR sur la compétitivité agricole et sylvicole par la réduction des coûts de production et le soutien de démarches de valorisation des filières par la transformation et la qualité des produits. On retrouve principalement les régions du sud de l'Europe dans lesquelles l'agriculture constitue un levier économique important des territoires ruraux. 16 autres régions ont une stratégie fortement orientée vers le soutien à l'agriculture mais en combinant mesures de compétitivité et mesures de soutien de l'agriculture dans les zones favorisées. Cette orientation caractérise la situation française (à travers les moyens importants affectés aux mesures de soutien à l'agriculture de montagne notamment) mais également plusieurs états-membres du centre de l'Europe. Les stratégies moins agricole-centrées sont moins fréquentes (23 PDR) et se déclinent de deux façons différentes. D'un côté, elles privilégient une vision intégrée du développement rural dans une perspective de valorisation des ressources territoriales, de l'autre elles promeuvent la multifonctionnalité de l'agriculture par la rémunération des biens collectifs agricoles et des services environnementaux issus de l'agriculture. La première orientation s'observe dans plusieurs régions allemandes et états-membres de l'Europe de l'Est, alors que la seconde caractérise plutôt les régions du nord de l'Europe.

Une analyse institutionnelle des formes de régionalisation du RDR dans les 5 régions d'étude (Trouvé *et al.*, 2010 ; Landel et Le Roy, 2012) permet d'affiner la caractérisation de ces choix stratégiques. Cette analyse, exploitée à des fins comparatives, a conduit à pointer l'affirmation

de la région, face aux échelons national et infrarégional et à souligner la persistance du caractère agro-centré des logiques d'intervention régionales. Du point de vue des formes de territorialisation, sont mises en exergue les difficultés des acteurs agricoles à ouvrir les frontières sectorielles aux autres acteurs du monde rural. En revanche, dans les deux régions, où elle a été étudiée de façon approfondie, l'ingénierie territoriale développée dans le cadre des projets Leader diffuse largement au-delà, en orientant les projets en émergence sur les circuits de financement les plus adaptés sur des projets très innovants (effet "facilitateur" observé sur le Pays beaunois), en accompagnant d'un point de vue technique, (effet "levier" observé sur le Pays chalonnais) en catalysant diverses initiatives individuelles dans des cadres collectifs (effet "catalyseur" observé sur le GAL Jeune Loire) .

La conception d'une grille d'analyse des mesures du RDR en termes de leviers d'intervention et leur quantification budgétaire, dans le but de mettre en évidence les mécanismes socio-économiques activés par les programmes constitue un second niveau de résultats (Faivre, 2009). Six familles de leviers sont identifiées : i) baisse du coût de l'investissement matériel productif, ii) baisse du coût de l'investissement matériel dans l'offre de biens et services, iii) baisse du coût de la formation, iv) diminution de l'imperfection de l'information, v) prise en charge des coûts de transaction entre acteurs, vi) rémunération des services environnementaux. Le soutien à l'investissement matériel est privilégié, mais en priorité dans le secteur des services. L'intervention sur l'imperfection de l'information (diagnostic, étude de faisabilité, sensibilisation) est une préoccupation notable : plus de 20% des crédits engagés y sont consacrés, Enfin, cette politique agit en faveur de la coopération entre les acteurs inhérente à toute démarche territoriale, en soutenant notamment l'ingénierie territoriale.

Graphique 1 : Identification des leviers d'intervention des politiques régionales de développement rural



Source : Faivre 2009 d'après les maquettes budgétaires des contrats

Enfin, une 3^{ème} série de résultats porte sur l'appréciation de la Valeur Ajoutée Territoriale (VAT) des démarches territoriales, mis en rapport avec les déterminants et de la répartition des coûts de transaction inhérents aux démarches territoriales. L'analyse a porté sur une analyse comparée des projets mis en œuvre dans le cadre de mesures de type « guichet » de l'axe 3 avec des actions mises en œuvre dans une logique de projets telle que préconisée dans le cadre de l'axe 4 Leader. Quatre composantes de la territorialisation des projets ont été

identifiées au préalable pour mesurer la valeur ajoutée territoriale: l'ancrage territorial, l'intersectorialité, la coordination entre acteurs et la transversalité.

La valeur ajoutée territoriale a pu être estimée d'abord à l'échelle d'une vingtaine d'études de cas de projets (Gloria, 2011, Berriet-Sollicet et Chabé-Ferret, 2011) à partir d'entretiens qualitatifs, le codage et la pondération des différents critères précédemment explicités ayant abouti à une quantification du degré de territorialisation des différents projets. La seconde démarche a ensuite été généralisée à l'ensemble des projets axe 3 et 4 soutenus dans les régions Auvergne et Bourgogne en mobilisant exclusivement la base de données OSIRIS pour quantifier la valeur ajoutée territoriale (Tiveyrat, 2011).

Du côté des coûts de transaction, ce volet de recherche a montré que les coûts supportés par les porteurs de projet dépendent principalement de deux facteurs (Malik, 2011) : la nature juridique du porteur de projet et l'incertitude relative à la nature de l'aide fournie par les animateurs. Les coûts supportés par la structure d'animation dépendent de l'expérience de l'animateur et des coûts de coordination (tableau 1).

Par exemple, l'analyse des coûts de transaction de projets développés dans chacun des 4 Pays précédemment mentionnés montre que ceux-ci étaient significativement supérieurs dans le Pays chalonais et dans une moindre mesure le Pays Jeune Loire et ses rivières en raison des difficultés de l'animation (parfois liées à la faible expérience des animateurs) et de la faible qualité des relations entre acteurs locaux.

Au final, peu de différences significatives ont été identifiées entre les axes 3 et 4, laissant supposer l'existence d'effets "de percolation" entre ces deux axes dans le cadre des territoires organisés. Les principaux facteurs explicatifs du niveau des coûts de transaction résident dans la nature du porteur de projet (les porteurs de projet supportant des niveaux plus élevés) et de l'expérience de l'animateur (les effets d'apprentissage étant déterminants)(tableau 1).

Tableau 1 : Les principaux facteurs explicatifs des coûts de transaction

Caractéristiques de la transaction	Facteur exerçant une influence sur la transaction	Acteur sur lequel le facteur a un impact direct	Force explicative du facteur sur les CDT supportés par l'acteur
Spécificité des actifs	Expérience de l'animateur	Animateur	+++
	Nature juridique du PP	Porteur de projet	+++
Incertain	Nature des relations GAL/SP	Animateur	+++
	Relations et implication des services de l'Etat	Animateur	+
	Relations et implication des cofinanceurs	Animateur	+
	Relations avec les autres équipes d'animation	Animateur	++
	Animation fournie par les animateurs	Porteur de projet	++

Source : Malik, 2011

Conclusions et perspectives

Les perspectives ouvertes par le projet REGIAB peuvent être présentées selon une double orientation, tenant au lien entre étude des logiques d'action et compréhension des phénomènes à l'œuvre dans les espaces ruraux d'une part et à l'application des avancées méthodologiques à l'évaluation des mesures du PDRH 2007/2013 d'autre part.

Le programme Régiab a permis d'explicitier les liens entre logiques d'action et compréhension des mécanismes à l'œuvre à partir des trois types d'effets identifiés précédemment :

- Les "effets de transcription" ont été abordés sous l'angle du concept de "valeur ajoutée territoriale" qui présente l'intérêt d'aborder des acquis disciplinaires issus tant des sciences économiques que des sciences politiques en mobilisant les notions d'ancrage territorial, d'intersectorialité, de coordination entre acteurs et de transversalité. Il a été montré l'intérêt des démarches territoriales de type Leader de ce point de vue.
- Toutefois, il a été aussi mis en évidence que certains "effets de perturbation" tels que le niveau des coûts de transaction étaient loin d'être négligeables, et que leurs déterminants étaient multiples (les effets d'apprentissage étant les plus importants comme dans le cas de politiques antérieures, Képhaliacos et Robin, 2004).
- Enfin, les "effets d'innovation" sont ceux qui ont été les plus difficiles à identifier en particulier dans le cadre du programme Leader qui pourtant accorde une place centrale à l'innovation. Les conditions de mise en œuvre (nécessité de co-financements) expliquent largement la situation.

Par ailleurs, dans la perspective de mobiliser plus finement des démarches quantitatives, il serait crucial de pouvoir rendre compte de manière quasi-exhaustive de l'action publique en faveur du développement rural (au sens large) dans les différents espaces ruraux. Il n'existe pas actuellement de base de données recensant de manière complète les actions entreprises par l'ensemble des acteurs publics en faveur des territoires. Une telle base permettrait de rendre compte de l'ensemble des transferts visant au développement d'un territoire, mais permettrait aussi d'éviter de biaiser l'estimation des effets des programmes étudiés en ignorant qu'ils sont souvent associés ou remplacés par d'autres programmes restés inobservés. C'est le cas par exemple lorsque le FEDER finance dans certaines régions des actions que le FEADER prend en charge dans d'autres zones. Ensuite, il s'agirait de mettre en œuvre une stratégie d'estimation des effets propres des programmes de développement. Pour cela, les méthodes développées dans le projet REGIAB pourront être mises en œuvre : construction de stratégies de développement ou étude d'outils individuels et de leur complémentarité ; étude de la territorialisation pour identifier des variables instrumentales ou des variables de contrôle essentielles. Dans ce contexte, l'importance du soutien public (Etat, collectivités) à l'ingénierie territoriale et celle relative des intérêts économiques pourront s'avérer déterminantes pour comprendre le choix des stratégies de développement.

Ensuite, il est possible de poursuivre les travaux menés dans les deux régions Auvergne et Bourgogne en les généralisant à l'ensemble des territoires Leader. Notamment, l'évaluation de la valeur ajoutée territoriale des projets portés dans les territoires concernés pourrait être menée au niveau national à partir des données de l'ASP. La méthode a en effet été développée et même "calibrée" en croisant données qualitatives et quantitatives dans les régions Auvergne et Bourgogne. Les conditions de généralisation de la démarche au niveau français peuvent être relativement facilement synthétisées, alors même que la question de la valeur ajoutée de la démarche Leader est au centre du questionnement de l'évaluation à mi-parcours Leader, dont les conclusions sont attendues pour septembre 2012.

Enfin, il serait intéressant de poursuivre les travaux d'estimation des coûts de transaction. Nous disposons en effet des principaux facteurs explicatifs de leur niveau dans le dispositif Leader. Même si une démarche d'estimation systématique sur l'ensemble des territoires Leader des coûts de transaction ne peut être proposée (les bases ASP ne contenant pas les variables adaptées), le projet a permis de dégager les bases méthodologiques pour proposer une démarche d'estimation des coûts de transaction sur un ensemble de situations archétypiques couvrant la diversité des situations. Dans ces territoires, il serait alors possible de disposer d'une estimation croisée de la valeur ajoutée et des coûts de transaction du dispositif Leader, qui pourrait être particulièrement utile pour guider le décideur public lors de la définition des conditions de poursuite de ce programme sur la prochaine programmation 2014-2020.

Au final, le projet REGIAB a montré l'importance des facteurs de territorialisation de l'action publique en faveur du développement des espaces ruraux. Nous avons listé les leviers mobilisés et la manière dont ils sont combinés, étudié les logiques d'action conduisant à ces choix, étudié les processus de territorialisation à travers les notions de CDT et de VAT, et proposé des méthodes d'estimation des effets propres liées à notre compréhension du mécanisme de territorialisation. Nos travaux ont aussi permis d'estimer le degré de territorialisation des projets financés, et l'impact du canal de financement et des modalités de mise en œuvre (Axe 3 vs Axe 4) sur la pertinence territoriale des projets. Enfin, nous avons dégagé des pistes de travail autour de l'évaluation *ex post* du PDRH et de la compréhension des phénomènes de localisation.

La période à laquelle surviennent ces résultats de recherche coproduits est particulièrement propice à une valorisation au sein de l'ensemble des services opérationnels qui se préoccupent de préparer la génération suivante de programmes. Les collaborations établies, les méthodes et les résultats produits constituent un capital collectif qui concerne les acteurs publics au-delà des régions participantes. C'est l'un des enjeux, nous semble-t-il, de la démarche PSDR, de produire des connaissances situées en profitant des coopérations régionales mais dans une visée générale sinon universelle.

Principales références bibliographiques

Aznar O. ; Berriet-Sollic M. ; Guérin M., 2002. Caractérisation socio-économique de l'intervention publique locale dans les services environnementaux, *Economies et Sociétés*, 36 (7), série EGS 4, 1041-1064.

Baslé M. ; Pelé F. ,2002. Multi-level regional policies and programs in France: European norms, methods and first applications, *Regional policies and comparative advantage*, Edward Elgar publishing, 78 p.

Berriet-Sollic M. ; Chabé-Ferret S. (dir), 2011. *Analyse des politiques de développement rural en Auvergne et en Bourgogne, pour un pilotage efficace de l'action régionale*. Rapport scientifique final, PSDR 3 2007-11, 44 p.

Berriet-Sollic M. ; Trouvé A, 2010. La politique agricole commune est-elle territoriale ? Chapitre d'ouvrage de l'ouvrage « *Les mondes agricoles en politique* », ed., B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy, 397-413, Paris, SciencesPo. Les Presses.

- Berriet-Sollic M. ; Delorme H., ; Laurent C. ; Mundler P. ; Perraud D.,** 2006. Regulation of agriculture: the Regions as a new locus for working towards territorial coherence between agricultural policies? The Rhône-Alpes region in the European context. *Canadian Journal of Regional Science*, Vol 29, N°1..
- Berriet-Sollic M. ; Guérin M. ; Vollet D.,** 2005. L'évaluation des politiques agricoles en France : L'évaluation au milieu du gué ? *Economie Rurale*, 286-287, 89-95.
- Berriet-Sollic M. ; Guérin M. ; Vollet D.,** 2001. Les défis de l'évaluation économique d'un dispositif territorial à visée multifonctionnelle : le CTE, *Ingénierie, n° spécial «La multifonctionnalité de l'agriculture»*,29-44 : 147-162.
- Brun, F.,** 2012. *Analyse de la contractualisation et de l'impact des Mesures Agro-Environnementales*, mémoire de Mastère, CERDI, Université d'Auvergne et IRSTEA.
- Brun G.,** 2006. *L'agriculture française à la recherche d'un nouveau modèle*, Edition l'Harmattan, 350 p.
- Callois, J.M. ; Aubert, F.,** 2007. Towards indicators of social capital for regional development issues, *Regional Studies*, 41 (6), 1-13.
- Faivre B.,** 2009, *La territorialisation des politiques de développement rural. Contribution à l'évaluation du second pilier de la Pac en régions Auvergne et Bourgogne*. AgroSup Dijon, mémoire de fin d'étude d'ingénieur. 101 p.
- Faure A.,** 2011. Au-delà des compétences régionales. Introduction", in Barone S. dir., *Les politiques régionales en France*, Paris, La Découverte, p. 112-116.
- Fouilleux E.,** 2009, "Common Agricultural Policy", In : Michelle Cini, *European Union Politics* (3rd Edition), Oxford University Press, London, 215 p.
- Gloria M.,** 2011. Territorialisation des politiques de développement rural. Analyse comparée de la valeur ajoutée territoriale du programme Leader. AgroSup Dijon, mémoire de fin d'étude d'ingénieur. 102 p.
- Guiberteau J.,** 2010. "Evaluation *in itinere* du dispositif Leader : analyse de la mise en œuvre, Université de Rennes 1 et Institut d'Etudes Politiques de Rennes, master Politiques Européennes, 57 p.
- Hoogerwerf A.,** 1990. Reconstructiong policy theory. *Evaluation and Program Planning*, 13 (3), pp 285-291.
- Képhaliacos C. ; Robin P.,** 2004. Implementing environmental quality standards via collective projects in the French CTE procedure, *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 3, 2-10.
- Kirchner J.,** 2010. Analyse comparée des modalités de mise en œuvre du programme leader en Auvergne et Bourgogne, mémoire de fin d'études VetAgroSup, option : ingénierie du développement territorial, 45 p.
- Landel P. ; Le Roy A.,** 2012. Territorialisation de la politique rurale européenne en Emilie Romagne, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 1.
- Lataste F.G.,** 2010. *Analyse des politiques de développement rural dans les Etats membres et les régions de l'Union Européenne* , Université de Bourgogne, mémoire de master-recherche.
- Lecole P.,** 2009. *La politique de développement rural écossaise : Etude de la traduction du Règlement de Développement Rural en Ecosse et de son adaptation au contexte régional*. AgroSup Dijon, mémoire de fin d'étude d'ingénieur. 173 p.

- Lenain M-A ; Mamdy J-F ;Vedrine L. ; Vollet D.**, 2011. L'évaluation des politiques d'accueil : une opportunité pour renouveler les démarches d'évaluation ? Illustration à partir des Pays d'Aurillac, Montluçon et du Périgord Vert, Colloque "politiques d'accueil et mobilité dans les territoires ruraux" , Lyon les 8 et 9 décembre, 19 p.
- Malik P.**, 2011. *Territorialisation des politiques de développement rural. Analyse comparée des coûts de transaction supportés par les animateurs et porteurs de projet dans le cadre des axes 3 et 4 du PDRH*, AgroSup Dijon, mémoire de fin d'étude d'ingénieur. 93 p.
- Michel S.**, 2010. *Analyse comparative des modalités de mise en œuvre des axes 3 et 4 du PDRH en Auvergne et en Bourgogne* Mémoire de fin d'étude d'ingénieur, spécialisation Agriculture, territoires et Développement (ATD), AgroSupDijon. 83 p.
- Trouvé A., 2009.** Les régions, porteuses de nouveaux compromis pour l'agriculture ?, *Revue de la régulation*, 2009/5, 20 p.
- Trouvé A. ; Berriet-Sollic M.**, 2008. Second pilier de la PAC et régionalisation : vers plus de cohésion ? *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*. 2008, (1) : 87-108.
- Trouvé A. ; Berriet-Sollic M.**, 2010. Regionalization in European Agricultural Policy : Institutional Actualities, Issues and prospects , *Regional Studies*, vol. 44 (8): 1005-1017.
- Trouvé A. ; Berriet-Sollic M. ; Déprés C.**, 2007. Charting and theorizing the territorialisation of agricultural policy. *Journal of Rural Studies*. 23 (4) : 443-452.
- Tiveyrat D.**, 2011. *La territorialisation des politiques de développement rural. Proposition d'une méthode de calcul du degré de territorialisation des projets axe 3 Leader et hors Leader. Comparatif infra-régional Auvergne et Bourgogne* , Mémoire pour le Master 1 « Dynamiques des Territoires et Nouvelles Ruralités », Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 82 p.
- Vollet D. ; Callois J-M. ; Aznar O. ; Yelkouni M.**, 2010. Coûts de transaction et politiques agri-environnementales, *Revue Canadienne d'évaluation de programme*, 24 (2) : 103–130.
- Vollet D. ; Callois J-M. ; Aznar O. ; Yelkouni M.**, 2010. *Transaction Costs in Public Policy Evaluation*, International Summer School on Public Policy Evaluation Research, 30 Août – 3 septembre 2010, Lille, 17 p.
- Williamson O.E.**, 1985. *The economic institution of capitalism*, The Free Press, New York.